



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 25 - SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE

65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées

Secrétariat Général

Arrêté N °2012268-0006 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous- préfet de l'arrondissement d'Argelès- Gazost, le jeudi 27 septembre 2012, de 10h30 à 20h00

..... 1



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

Arrêté n ° 2012268-0006

**signé par Préfet
le 24 Septembre 2012**

**65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées
Secrétariat Général
Direction de la stratégie et des moyens**

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous- préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, le jeudi 27 septembre 2012, de 10h30 à 20h00



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie
et des moyens

Service du développement territorial

Bureau de la stratégie

ARRETE n° 2012

**accordant la suppléance des fonctions
préfectorales à M. Johann MOUGENOT,
sous-préfet de l'arrondissement
d'Argelès-Gazost,
le jeudi 27 septembre 2012
de 10h30 à 20h00**

**Le Préfet des Hautes-Pyrénées,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 7 mai 2010 portant nomination de M. Johann MOUGENOT, conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, détaché en qualité de sous-préfet, sous-préfet d'Argelès-Gazost ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 1er août 2012 portant nomination de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées ;

.../...

Considérant l'absence simultanée de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées et de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le jeudi 27 septembre 2012, de 10h30 à 20h00 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 - M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le jeudi 27 septembre 2012, de 10h30 à 20h00.

ARTICLE 2 - M. le sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 24 septembre 2012

Henri d'ABZAC